

Protégez-vous des intempéries de la vie

La **Série Pilier** de Beneva vous offre une protection du revenu de grande qualité et abordable. C'est la solution pour une sécurité financière essentielle en cas d'accident ou de maladie entraînant une invalidité.

Avantages

- Prestations jusqu'à 6 000 \$/mois
- Délais de carence de 0, 14, 30, 60, 90 ou 120 jours
- 1^{er} jour hospitalisation et chirurgie d'un jour
- Aucune intégration ni coordination jusqu'à un maximum de 6 000 \$¹
- Processus de réclamation simplifié
- Option d'assurabilité future
- Option d'indexation
- Relèvement de la catégorie professionnelle

Caractéristiques

- Couverture accident seulement ou accident-maladie
- Catégorie professionnelle garantie
- Prestation garantie disponible
- Choix de 8 avenants...
- et plusieurs autres caractéristiques

beneva

1. Pendant les 6 premiers mois ; par la suite, 1 200 \$ du 7^e au 36^e mois.